

PROLONGATION DU CODE ROUGE JUSQU'AU 12 FEVRIER 2021

Page 1 sur 3



Institut de la Providence
CHAMPION

Champion, le 8 janvier 2021

Chers élèves, chers parents,

Vous trouverez, en annexes trois documents récapitulatifs de notre organisation **pour la poursuite jusqu'au 12 février 2021 de cette période placée en code rouge** et nos conseils à respecter en matière de visioconférence. Cette organisation tient bien évidemment compte de la circulaire n° 7868 du 8 décembre 2020 « Covid 19 – Organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire » ainsi que de notre réalité de terrain. Ce dispositif vise deux objectifs : **poursuivre un enseignement pour tous nos élèves (présents ou absents, en présentiel ou à domicile) et assurer une sécurité optimale pour tous.**

Organisation générale : présentiel et distanciel

- **Pour le 1^{er} degré (1^{ère} & 2^{ème} années), rien ne change.** L'hybridation est maintenue le mercredi matin avec un accent particulier pour le suivi des élèves en difficulté que ce soit d'ordre pédagogique et/ou numérique (en présentiel si nécessaire). L'étude dirigée est maintenue le mercredi matin.
- **Pour les 2^e et le 3^e degrés (3^{ème} à 6^{ème} année), les élèves suivront les cours en présentiel un jour sur deux selon la lettre de leur groupe (A ou B) (cf. annexe 2).** Cette formule a été retenue pour éviter au maximum tout décrochage. Les élèves à domicile suivront les cours à distance via visioconférences ou via notre plateforme Classroom où les professeurs déposeront leurs notes de cours et, si possible, l'enregistrement de leurs visioconférences.
- **Les activités de remédiation et/ou d'accompagnement du mercredi matin** sont maintenues avec une préférence pour le distanciel.
- **Les contrôles devant être représentés seront toujours organisés le mercredi matin.**
- **Les cours d'éducation physique sont suspendus (pas d'accès aux vestiaires).** Un « geocaching » sera organisé à Champion si la météo le permet, sinon des activités seront organisées en classe pour tous les élèves (groupe de parole, ...). **Attention, il n'y aura plus d'autorisations d'arrivée tardive ou de départ anticipé pour les cours d'éducation physique.** Les professeurs ont aussi prévu des activités à réaliser à distance.

Toute l'équipe éducative de l'Institut de la Providence de Champion vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 !



PROLONGATION DU CODE ROUGE JUSQU'AU 12 FEVRIER 2021

Page 2 sur 3



Informations pédagogiques indispensables

1. De même que pour les leçons en présentiel, **les sujets des activités ou travaux à distance seront indiqués dans le journal de classe de l'élève**. C'est important pour les élèves, pour les parents et pour l'homologation.
2. **Le travail donné en classe doit également être posté sur Classroom**. Ceci pour nos élèves malades ; en quarantaine ou dans l'autre groupe qui n'assistent pas aux cours.
3. **Pour avancer dans la matière**, nous devons nous assurer que le travail à domicile puisse être fait par tous. Une limitation sera effectuée à ce que nos professeurs considèrent comme **essentiel dans la matière et dans les apprentissages**. Les visioconférences ont lieu durant les créneaux horaires des heures de cours. Si possible, l'enregistrement de ces visioconférences sera également mis à disposition des élèves sur Classroom. Autant qu'il soit possible, les professeurs veilleront à varier ce qui est proposé aux élèves. **A distance, tout ne doit pas nécessairement se passer sur un ordinateur.**
4. **Il est essentiel de nous prévenir rapidement si votre enfant éprouve des difficultés avec les cours à distance**. Son éducatrice de référence ainsi que notre Directrice adjointe, Mme Brijs (1^{ère} à 3^{ème}) ou notre Directeur, M. Mertens (4^{ème} à 6^{ème}) sont à votre disposition.

Soutien numérique

- **Des Chromebook sont mis gratuitement à disposition des élèves qui ne disposent pas de matériel suffisant pour suivre les cours à distance**. Nos deux salles informatiques resteront également accessibles pour ceux qui ont des soucis de connexion.
- **Pour effectuer une demande de mise à disposition gratuite d'un Chromebook, nous vous invitons à compléter dès que possible [ce questionnaire en ligne \(cliquez ici\)](#).**

Réunion parents-professeurs déplacée au mercredi 13 janvier 2021

- **La rencontre parents-professeurs est déplacée du mardi 12 janvier au mercredi 13 janvier**, selon les mêmes modalités que lors de la 1^{ère} rencontre parents-professeurs.

ATTENTION : Journées pédagogiques des 28 & 29 janvier reportées à plus tard !

- **Afin d'éviter tout risque de contagion, les journées pédagogiques sont reportées !**

**LES COURS SE DONNERONT NORMALEMENT
SELON LA REPARTITION HABITUELLE DES
GROUPES A & B À PARTIR DE LA 3^{ème} ANNÉE.**



PROLONGATION DU CODE ROUGE JUSQU'AU 12 FEVRIER 2021

Page 3 sur 3



Rappel des principales mesures sanitaires

1. **Port du masque pour tous et partout.**
2. **Désinfection des mains** en entrant/sortant dans l'école et dans les classes ainsi qu'avant et après les repas.
3. **Pauses sans masque** accordées par le professeur minimum une fois toutes les 45 minutes.
4. **Temps pour le repas de midi** pris en classe (ou local défini) en silence. Durée inférieure à un quart d'heure (**attention : la restauration ne sera pas accessible**). Une fois le repas terminé, les élèves regagnent la zone de détente qui leur a été attribuée à la rentrée.
5. **Ventilation** obligatoire et suffisante des locaux.
6. **Réunions des groupes de travail à distance uniquement.**
7. **Notre règlement d'ordre intérieur reste d'application durant les visioconférences (voir les conseils à respecter dans l'annexe 3).**

Nous vous assurons que nous mettrons une fois de plus tout en œuvre pour veiller à la continuité des apprentissages pour tous nos élèves en veillant plus spécifiquement à ce que chacun d'entre-eux puissent avoir accès aux ressources numériques nécessaires aux apprentissages.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Annexe 1 : Résumé des infos sur le retour des élèves à partir du 4 janvier 2021

Annexe 2 : Répartition des cours à l'école et à la maison & des cours d'éducation physique à partir du 4 janvier 2021

Annexe 3 : Conseils à respecter lors d'une visioconférence (Nétiquette)

Anne-Françoise Quinet, Préfète d'éducation

Céline Brijs, Directrice adjointe

Olaf Mertens, Directeur

